



PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ET PREVENIR LA MALTRAITANCE

Contexte

Comme le rappelle l'ensemble des discours et des textes - émanant tant du gouvernement que des associations de solidarités mais aussi en premier lieu des personnes accompagnées - le développement de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance constituent une priorité nationale dans le secteur social et médico-social comme dans le secteur sanitaire. De ce principe d'action devenu le fil conducteur de l'accompagnement des personnes vulnérables, les professionnels oeuvrant dans l'ensemble des secteurs de la solidarité ont la délicate mission d'en assurer la mise en oeuvre.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître le cadre réglementaire
- Le concept de bientraitance appliqué à l'établissement
- Engager une démarche continue de bientraitance
- Bonnes pratiques et points de vigilance

Contenu

- **Appréhender les fondamentaux des concepts de bientraitance et de maltraitance**
 - Origine des concepts
 - Le cadre normatif (national / international) : La législation / Les recommandations
 - Situer la bientraitance et la maltraitance à l'aune des autres concepts qui irriguent la vie des institutions et l'accompagnement des personnes.
- **S'approprier le concept de bientraitance**
 - La bientraitance : de quoi s'agit-il au sein des établissements et services ?
 - Elaborer collectivement autour des freins et les leviers permettant de s'assurer de la mise en oeuvre opérationnelle et continue de la bientraitance au sein des établissements et des services
- **Questionner la mise en oeuvre de la bientraitance dans les établissements et services**
 - Questionnements et mise en travail de situations concrètes collectées par les professionnels
- **Mise en situation des professionnels autour de situations concrètes**
 - Mise en travail en ateliers des concepts autour de situations réelles (pratiques quotidiennes / situations critiques)

Date(s) & Lieu(x)

24 juin 2025 - Montpellier
6 novembre 2025 - Toulouse

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

INTRA (sur site) - nous consulter

Public

Tout.e professionnel.le du secteur social et médico-social

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

